Document généré le 24 avr. 2024 03:49

Santé mentale au Québec

La danse autour du fou. Survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines jusqu'à nos jours, Tome 1. La chorégraphie globale, par Hubert Wallot, Publications MNH, Beauport, 1998.

Guy Grenier

Volume 25, numéro 2, automne 2000

Itinérance

URI : https://id.erudit.org/iderudit/014461ar
DOI : https://doi.org/10.7202/014461ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)
1708-3923 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Grenier, G. (2000). Compte rendu de [*La danse autour du fou. Survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines jusqu'à nos jours, Tome 1. La chorégraphie globale*, par Hubert Wallot, Publications MNH, Beauport, 1998.] *Santé mentale au Québec*, *25*(2), 218–219. https://doi.org/10.7202/014461ar

Tous droits réservés © Santé mentale au Québec, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

La danse autour du fou. Survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines jusqu'à nos jours, Tome I. La chorégraphie globale, par Hubert Wallot, Publications MNH, Beauport, 1998.

S'il y a une spécialité médicale où la connaissance du passé du patient est essentielle pour dresser un diagnostic, un pronostic et un traitement approprié, c'est bien la psychiatrie. Cette connaissance de l'histoire, et sous tous ses aspects, n'est pas moins indispensable pour comprendre les problèmes récurrents dont la psychiatrie fait face dans sa pratique quotidienne.

Longtemps négligée, l'histoire de la folie et de son traitement suscite depuis quelques années un intérêt accru de la part des spécialistes des sciences humaines et sociales. Alors que des médecins ont présenté d'intéressantes monographies sur les grands hôpitaux psychiatriques québécois, des historiens et des sociologues se sont consacrés à des études plus fouillées sur des périodes restreintes, et parfois assez obscures, cherchant à relier la pratique psychiatrique au contexte idéologique, politique et économique qui prévalait alors dans la société québécoise. Une synthèse de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec manquait cependant jusqu'à la présentation de cet excellent essai du docteur Hubert Wallot.

L'ouvrage comporte trois parties, elles-mêmes subdivisées en trois chapitres. La première partie porte sur la longue période qui a précédé la Révolution tranquille. Après avoir décrit l'approche communautaire à l'égard du fou chez les autochtones et la tolérance de la communauté rurale à l'époque de la Nouvelle-France, (chapitre 1) Wallot signale que la naissance de l'Asile coïncide avec celle de l'État occidental moderne. Alors que la société est accusée désormais de causer ou d'aggraver la folie, l'asile est alors un lieu de retraite plus tolérant malgré la surpopulation et le sous-financement chronique auquel il est continuellement confronté. (Chapitre 2) Il dégénère cependant dans le courant des années 1920, du moins du côté des francophones. (Chapitre 3) La seconde partie s'attarde sur « la révolution tranquillisante » qu'a connue le Québec pendant les années 1960-70. La nouvelle génération de psychiatres, souvent formée à l'étranger, appuie le constat présenté en 1961 dans le

livre d'un ancien interné et exerce des pressions auprès de la presse, des syndicats et des autorités publiques pour que les aliénés québécois puissent pleinement profiter des nouveaux outils thérapeutiques développés dans les années 1950. (Chapitre 4) Il en résulte la création d'une Division des services psychiatriques au ministère de la Santé dirigée par le docteur Dominique Bédard, psychiatre à la Clinique Roy-Rousseau. Les hôpitaux psychiatriques francophones deviennent des établissements publics et l'on favorise la création de départements psychiatriques dans les hôpitaux généraux, la régionalisation des services et la psychiatrie communautaire. (Chapitre 5) Après la commission Castonguay-Nepveu en 1971 débute cependant une nouvelle période, celle des rationalisateurs bureaucratiques non médecins. Les psychiatres perdent le pouvoir qu'ils avaient acquis dans les années précédentes et la santé mentale se trouve intégrée, pour ne pas dire dissoute, dans le champ plus large de la Santé et des Services sociaux. (Chapitre 6) La dernière partie décrit enfin les avenues récentes en psychiatrie. Après avoir présenté le chemin conduisant à la publication en 1989 de la Politique de la santé mentale du Québec (Chapitre 7), Wallot analyse cette dernière de façon critique (Chapitre 8) pour finalement décrire les conséquences du virage ambulatoire actuel sur la psychiatrie. (Chapitre 9) Une préface du docteur Camille Laurin présente un bref mais passionnant survol de l'histoire de la psychiatrie.

En couvrant une période de plus de quatre siècles, il aurait été très facile pour l'auteur de présenter une histoire purement cumulative des institutions psychiatriques, dont le seul aboutissement logique serait alors l'actuelle désinstitutionnalisation. Wallot a cependant évité ce piège pour se livrer à un exercice plus utile. L'utilisation de la longue durée permet en effet de faire ressortir l'existence de cycles dans l'histoire de la prise en charge de la folie. Depuis toujours, on remarque une oscillation constante entre la tolérance et le rejet à l'endroit des malades mentaux. Il en résulte que, selon les époques, les malades mentaux sont traités dans des lieux de soins communs à tous les malades ou au contraire confinés dans des lieux distincts et plus stigmatisants. On observe également une oscillation constante entre le recours de professionnels de la santé mentale et d'intervenants non professionnels. La famille, les bénévoles et autres intervenants professionnels ont ainsi été longtemps accusés de maltraiter le malade mental, puis au contraire considérés comme « des partenaires privilégiés ».

Le docteur Wallot suscite notre intérêt surtout quand il prend position sur les diverses interprétations que l'on retrouve dans l'historiographie sur la naissance de l'asile. Cette institution avait, selon lui, au

départ un objectif humanitaire et thérapeutique indéniable et ce n'est vraiment qu'à partir de son affiliation dans les années 1920 avec l'Université qu'elle est devenue la structure de l'oubli si justement critiquée par la suite. La création de nouvelles institutions, comme la Clinique Roy-Rousseau et l'Institut Albert Prévost dans les années 1920, puis les unités psychiatriques dans les hôpitaux généraux ont peut-être facilité le traitement des cas légers sans que ceux-ci souffrent des stigmates de l'internement mais aussi, paradoxalement, contribué à transformer les grands hôpitaux psychiatriques en lieu d'hébergement pour les cas chroniques. L'asile du XIX^e^ siècle, le département de psychiatrie de l'hôpital général ou la psychiatrie communautaire des années 1960 n'ont finalement été que des solutions diverses que la société québécoise s'est données selon les périodes pour faire face au problème de la maladie mentale. Sources d'espoirs souvent exagérées, ces diverses solutions ont toutes mobilisé beaucoup d'enthousiasme thérapeutique et un investissement financier important de la part de l'État dans un premier temps. Cet investissement s'est cependant toujours atténué par la suite jusqu'à ce que la situation devienne scandaleuse. Ceux qui s'occupaient jusque-là du fou sont alors pointés du doigt et remplacés par une nouvelle catégorie de soignants et d'administrateurs lors d'épisodiques coups de balai. La famille, les travailleurs non professionnels, les communautés religieuses, les psychiatres et les autres professionnels de la santé ont ainsi tour à tour été cloués au pilori et rendus responsables de la folie. Les ressources communautaires, actuellement tant vantées, seront sans doute les prochains boucs émissaires lorsqu'un nouveau changement conceptionnel remettra en doute l'actuelle politique de désinstitutionnalisation. L'asile, dans son sens péjoratif, peut renaître sous des formes nouvelles et plus subtiles, comme par exemple à l'intérieur de familles d'accueil, de pavillons ou de foyers affiliés si l'État se met à lésiner sur les budgets.

L'érudition de l'auteur est rarement mis en défaut. L'historien qui est co-auteur avec D. Nadon d'un article sur l'histoire de l'Asile temporaire de Montréal se nomme André Cellard et non « Allard ». (p. 31) Ce n'est pas en 1917 mais en 1918 qu'est décédé Georges Villeneuve, surintendant médical depuis 1894 de Saint-Jean-de-Dieu. (p. 98) L'aliéniste anglais Daniel Hack Tuke, qui visita en 1884 les asiles canadiens, ne peut évidemment pas être « le frère du célèbre réformateur » qui fonda la Retraite en 1791. (p. 74) Il s'agit plutôt du petit-neveu de ce dernier. Ces quelques coquilles n'enlèvent cependant rien à la valeur d'ensemble de ce livre que l'on lit avec plaisir et profit.

Par contre, *La Danse autour du fou* présente certaines lacunes dont l'auteur est bien conscient. Ainsi, le traitement des trois parties n'est pas

homogène. La vie quotidienne dans les grands hôpitaux psychiatriques, si bien décrite dans la première partie, est ainsi relativement absente dans les suivantes. Elle fera toutefois l'objet d'un second tome que nous promet l'auteur. La partie historique, basée essentiellement sur les travaux d'historiens, n'apporte pas d'informations nouvelles sur certaines institutions, comme l'Hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue ou encore l'Hôpital psychiatrique de Bordeaux, qui n'ont pas été l'objet jusqu'à maintenant de monographies. Nous apprenons également assez peu sur l'histoire de l'enseignement et de la recherche en psychiatrie ou sur la formation des travailleurs sociaux, des infirmiers psychiatriques, des psychanalystes qui sont maintenant impliqués dans le traitement de la maladie mentale. Par ailleurs, l'auteur s'attarde peu sur la condition des aliénés qui, même après la fondation de l'asile, n'ont pas été institutionnalisés, ce qui est dommage tenant compte de la prolifération actuelle des ressources communautaires. La « chorégraphie » que nous présente l'auteur n'est donc pas « globale ». Mais peut-elle l'être lorsque l'on étudie un sujet aussi complexe ?

Signalons finalement la beauté de la page couverture qui nous montre un exorcisme et nous rappelle ainsi que la folie a longtemps été associée aux forces surnaturelles. Mais elle prouve aussi de manière indirecte l'aura de mystère et de curiosité, de fascination et de répulsion que la folie continue d'exercer sur le public. La folie dérange, scandalise toujours, même en l'an 2000, et malgré notre présumée tolérance.

Bien qu'il représente jusqu'ici la première synthèse de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec, ce livre d'Hubert Wallot n'est pas à proprement parler un livre d'histoire classique. Il est plutôt la somme des réflexions d'un psychiatre qui, par une connaissance du passé, tente de comprendre les défis actuels et les pièges possibles en matière d'organisation des services en santé mentale.

Guy Grenier,
historien,
Université d'Ottawa